

- Ateliers pays -

Format de rapport des ateliers pays préparatoires de Désertif'actions 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition

Informations générales

L'atelier préparatoire du Mali sur des solutions agro écologiques pour inspirer la transition s'inscrit dans le cadre de Désertif'actions 2022 qui se donne pour ambition de mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par la société civile et la recherche.

Ledit atelier vise en prélude à la COP 15 de la CNULCD qui se tiendra en Côte d'Ivoire en mai 2022 à inciter les États à adopter et soutenir l'agroécologie comme solution face aux menaces pesant sur les terres et aux enjeux qui y sont liés et à la construction d'un plaidoyer international au Sommet Désertif'actions prévu à Montpellier en octobre 2022 en vue d'enclencher un mouvement de la société civile pour placer l'agroécologie au cœur de la mise en œuvre des politiques environnementales et de développement.

L'atelier a réuni une cinquantaine de participants issus de la société civile (ONG, OP) impliquées dans la dynamique de l'agroécologie au Mali, des structures partenaires (Direction Nationale de l'Agriculture, Institut d'Economie Rurale, Direction Nationale des Eaux et Forêts, Agence de l'Environnement et du Développement Durable) et les personnes ressources (facilitateur/modérateur, Point focal opérationnel de la CNULCD). La liste de présence est jointe en annexe

L'objectif de la présente rencontre était de permettre à la société civile malienne et de ses partenaires d'élaborer une position commune et de formuler des recommandations partagées de la part des participants.

- Organismes

Organisé par le Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux (REFEDE-Mali) avec l'appui financier de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes du Mali (AOPP), l'atelier préparatoire du pays a été appuyé techniquement par le Réseau Sahel Désertification (ReSaD) à travers le Centre D'actions et de Réalisations Internationales (CARI)¹.

La Session d'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Oumar TAMBOURA, Directeur National de l'Agriculture. La facilitation /modération de l'atelier a été assurée par M. Abdrahamane DEME, Chef de Département Renforcement des Capacités des Acteurs(DRCA) de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD).

¹ Le CARI s'appuie sur les principes et approches de l'agroécologie et de la participation pour agir, interpellier et mobiliser aussi bien à travers la mise en œuvre de projets de terrain au sud que dans la mise en place et la facilitation de réseaux d'acteurs et programmes de développement pour atteindre ses objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre la dégradation des terres. Le ReSaD, Réseau Sahel Désertification, est l'un des réseaux de CARI. C'est une initiative Nord-Sud contre la dégradation des terres, pour la sauvegarde des patrimoines nourriciers et l'amélioration des conditions de vie des populations, mobilisant des réseaux nationaux au Burkina-Faso, au Mali, au Niger et en France.

- **Date et lieu de l'atelier**

L'atelier national préparatoire du Mali sur l'agroécologie s'est tenu du 15 au 16 mars 2022 à Bamako, dans la salle de réunion de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD).

- **Sources de financement (bailleurs) :** *l'information sur les bailleurs permettra de leur donner une visibilité dans les rapports internationaux pour leur contribution à l'ensemble de la dynamique Désertif'actions 2022*

L'atelier a été entièrement financé par l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes du Mali (AOPP), une organisation faitière créée en 1993 qui rassemble environ 247 organisations paysannes de dimensions et de natures diverses et intervenant dans les filières riz, coton, céréales et dans l'élevage. L'AOPP est présentes dans 7 régions du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao). Les organisations membres de l'AOPP ont fait le choix de se regrouper en son sein pour défendre les intérêts de l'ensemble des agriculteurs dans leur diversité. Ce choix reflète le caractère familial et non spécialisé de l'exploitation agricole malienne. L'AOPP est affiliée à la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) du Mali.

L'AOPP s'est largement impliquées dans l'agriculture biologique et appuie toutes les initiatives agro écologiques au Mali..

Contenus des travaux

L'atelier s'est déroulé en deux jours, articulée sur deux phases distincts :

- La première journée a été consacrée à la **phase de mise en route** des travaux: portant principalement sur : (i) la cérémonie officielle d'ouverture (mot de bienvenue de la présidente de REFEDE-Mal, Discours d'ouverture du Directeur National de l'Agriculture), (ii) la présentation des participants (tour de table), (iii) la présentation des objectifs et du programme de l'atelier (cf en annexe) et (iv) la présentation des quatre thèmes retenus (Agroécologie et conservation de la biodiversité en zone aride et sèche et au Mali - Agroécologie et sécurité alimentaire en zone aride et sèche et au Mali- Agroécologie et Neutralité en termes de dégradation des terres en zone aride et sèche et au Mali- Description de la trajectoire et l'historique de l'émergence de l'agroécologie au Mali) ;
- La deuxième journée a été dédiée à la **phase de travaux de groupe** portant essentiellement sur (i) la présentation des expériences des ONGs en matière d'agroécologie (ii) la constitution des groupes de travail, (iii) l'explication des consignes de travail (iv) la restitution des travaux de groupes et enrichissement en plénière.

Les travaux de groupe visaient à répondre aux questions clés suivantes :

- ✓ Dans quelle mesure l'agroécologie peut- elle être considérée comme solution pertinente face à la perte de diversité biologique ?
- ✓ De quelles manières l'agroécologie peut-elle répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation ?
- ✓ Dans quelle mesure l'agroécologie peut-elle fournir des solutions pertinentes à intégrer dans les projets d'atteinte de la neutralité en permettant d'éviter, de réduire ou d'inverser la dégradation des terres ?

L'approche méthodologie de l'atelier consistait à la présentation des modules sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et la NDT en lien avec l'agroécologie sur vidéo projecteur, l'animation participative (andragogie, brainstorming, exposés, études de cas) en plénière et travaux de groupes sur carte Metapán et papier Padex).



1. Contexte national de l'agroécologie en zone aride et sèche

A l'instar des autres pays des zones arides et sèches, l'agriculture malienne est largement tributaire du climat dont le caractère changeant perturbe les écosystèmes. A cet effet, les variations de températures, de précipitations et d'ensoleillement affectent l'état des terres arables, du bétail et des sources d'eau. Ainsi, les systèmes de production sont organisés autour de l'agriculture familiale dont les conditions générales de mise en œuvre sont caractéristiques des environnements biophysiques et socioéconomiques du pays.

Les pratiques agricoles paysannes tiennent compte de ces particularités locales en s'appuyant sur les savoirs agricoles locaux et ancestraux notamment les systèmes de rotation et d'association des cultures couplés à la jachère, à la transhumance, à la conservation des semences paysannes, à la gestion durable de l'eau, à la transformation des produits agricoles et produits forestiers non ligneux etc. A cet effet, les paysans adoptent des systèmes culturaux combinant les cultures et l'élevage en associations cultures sèches-élevage (mil/niébé ou mil/arachide) et associations cultures irriguées-élevage (riz pluvial ou irrigué) ainsi que des systèmes de production agrosylvopastoraux, intégrant les arbres les cultures et les animaux dans une logique, plus respectueuse de la nature.

A cette fin, l'agro foresterie, la Régénération Naturelle Assistée, la conservation des eaux et des sols, la défense et restauration des sols, la fertilisation des sols par le biais de la fumure organique (production du fumier à partir des déjections animales des troupeaux, contrats de parcage avec des bergers transhumants) sont des pratiques courantes qui présentent un grand potentiel agro écologique pour l'adaptation de la production agricole aux divers contextes climatiques.

1.1. Description des spécificités de l'agroécologie dans le pays

Au Mali, les systèmes agro écologiques englobent toute la chaîne de valeur des produits alimentaires et non alimentaires et se positionnent comme une approche réaliste pour l'adaptation aux changements climatiques, à la perte de la biodiversité et à la désertification dans les zones agro climatiques du pays. L'agroécologie paysanne repose principalement sur la gestion du paysage, de l'eau, des sols, des plantes et des animaux et leur interaction. Elle s'appuie également sur un faible capital et une force de travail disponible visant à assurer la diversification des productions, tout en répartissant les risques entre les différentes cultures dans le temps et l'espace.

Cependant, si l'ensemble de ces pratiques agricoles sont caractéristiques de l'agroécologie, elles n'englobent pas toute les dimensions de l'agroécologie.

Par contre, l'une des spécificités de l'agroécologie au Mali réside sur les conditions de sa mise en œuvre, favorisées par les politiques incitatives notamment (i) la création des Commissions Foncières (COFOs) prévues par la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et la Loi sur le Foncier Agricole (LFA) en tant qu' outils de gestion durable des conflits fonciers basée sur les Us et Coutumes au niveau des cercles, communes et villages ou fractions (ii) la reconnaissance des systèmes semenciers paysans par l'Etat, socle essentiel pour atteindre la souveraineté alimentaire, (iii) l'adhésion du pays aux règlements de la sous-région et aux conventions signées et ratifiées et ses protocoles connexes (conventions relative à la diversité biologique, aux Polluants Organiques Persistants, convention sur le mercure, traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, etc.), (iv) la reconnaissance par l'Etat des droits coutumiers individuels ou collectifs paysans (droits d'usage, droits de la propriété individuelle des terres, etc)

En outre, du fait que toutes les pratiques agro écologiques du pays prônent une agriculture familiale qui se développe en améliorant la qualité des sols sans pesticides ni fertilisants chimiques, l'agriculture biologique est un créneau porteur pour la qualité sanitaire des aliments. Ainsi, les produits issus de l'agriculture biologique et écologique sont de plus en plus présents sur les marchés locaux et d'exportation sous l'égide des Systèmes Participatifs de Garantie (label bio local) pour accompagner la transition agro écologique au Mali.

Cette tendance offre la promesse d'un débouché économique dynamique pour les petits producteurs et petites productrices. . Cependant, il faut noter que les approches agro écologiques diffèrent d'un acteur à un autre. Il existe dans les zones agro climatiques du pays, toute une panoplie de pratiques dans les fermes, dans les parcelles, dans les étables, dans les territoires, dans les organisations et dans les institutions.

1.2. Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)



L'historique de l'émergence de l'agroécologie débute au Mali avec la montée en échelle de l'agriculture biologique dont la porte d'entrée a été le coton biologique à partir des années 1998, suite à la crise du coton conventionnel. Cette initiative du coton biologique a été accompagnée par Helvetas-Mali et soutenu par les principaux partenaires et acteurs de la filière biologique notamment des producteurs et des productrices, les bureaux privés prestataires de services en conseil agricole (SETADE et Agri multi services), les structures de recherche et de formation (IPR, IER, ICRAF), les structures de développement (CMDT, OHVN), Reinhart AG, les industries textiles indiennes Prem Durai, les distributeurs suisses (Migros et Switcher), le pool de financiers (SECO, HELVETAS Swiss Interopération, ICCO/UE, Oxfam, UEMOA, Région de la Bretagne...) ainsi que les structures de certification biologique (ECOCERT) et équitable (FLO/Max Havelaar).

En 2010, sur recommandation de la conférence des ministres de l'Agriculture, le conseil exécutif de l'Union africaine s'est prononcé en faveur de l'intégration de l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB) aux politiques agricoles. Des lors, au Mali, la dimension diversification agricole et la prise en compte des cultures de rotation (sésame, arachide, wandzou, fonio, maïs, sorgho, ...) et des cultures associées (fruits et légumes) ont été intégrées dans le cadre de la stratégie de production biologique pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En 2011, une étude sur la qualité des produits agro-alimentaires, commanditée par le Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de l'Agriculture, chargé de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) marque l'intérêt du Gouvernement du Mali pour l'Agriculture biologique, notamment dans un contexte d'insécurité alimentaire et de changement climatique.

En Août 2012, il a été décidé de réaliser un projet pilote AEB dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Mali, Bénin et Nigeria suite aux conclusions de l'atelier de planification pour l'institutionnalisation de l'Agriculture écologique et biologique dans les politiques et les plans de développement Agricole en Afrique de l'Est et de l'Ouest organisé à Dakar. Dès lors l'agroécologie a pris son envol dans le pays sous l'égide du Mouvement Biologique Malien (MoBioM) désigné comme l'organisation paysanne leader en charge de la mobilisation des acteurs et partenariats pour le développement de l'agriculture écologique et biologique.

Avec le temps, le nombre et la qualité des organisations socioprofessionnelles biologiques sont en croissante augmentation. Et des programmes de transition Agroécologie sont mis en œuvre au Mali. Il s'agit entre autres (i) du programme de Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA). Lancé au Mali en avril 2018 pour une durée de 4 ans, cofinancé par l'AFD, ce programme visait à appuyer, au sein des territoires ruraux et péri-urbains, une dynamique de mobilisation et de renforcement des sociétés civiles engagées pour une transition vers une agroécologie paysanne, afin de contribuer à la souveraineté alimentaire, (ii) du Programme d'Appui à la transition Agro écologique en Afrique de l'Ouest (PATAE), qui visait à renforcer des centres spécialisés dans la formation et l'installation d'agriculteurs et agricultrices qui souhaitaient s'engager dans l'agroécologie, de susciter des partenariats entre organisations de producteurs et recherche pour mieux accompagner l'intégration de pratiques agro écologiques, et de renforcer les réseaux et plateformes existants au niveau national et régional pour favoriser les échanges de connaissances et d'expériences sur l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. Ce programme a financé au Mali les projets Association Malienne d'Éveil au Développement Durable (AMEDD-Mali), Fondation Paul Gérin-Lajoie Mali (FPGL-Mali), Union pour un Avenir Écologique et Solidaire Mali (UAVES-Mali) pour le développement de l'agroécologie.

D'autres programmes de transition Agroécologie sont actuellement en cours visant les mêmes finalités au Mali.

Le « **mouvement social de l'agroécologie** » apparaît pour la première fois au Mali, sous la houlette de la Convergence Malienne contre l'Accaparement des Terres (CMAT), un moteur dynamique de la lutte sociale, qui a su, depuis le départ, s'appuyer sur les alliances et réseaux luttant contre l'accaparement des terres déjà existants dans la sous-région pour mettre en marche cette dynamique. A cet effet, plusieurs organisations de onze (11) pays ouest africains ont créé la plateforme sous régionale de la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau, en juin 2015, à Nyéléni au Mali. Ce mouvement a produit le manifeste de l'agroécologie paysanne, sous l'égide de la CNOP avec l'AOPP/Programme, PAIES/IRPAD, COFERSA, COASP-Mali, GRDR, AMASSA AFRIQUE VERTE, soutenue par la Convergence globale des luttes de la terre et de l'eau et de nombreux autres acteurs nationaux et régionaux y compris 4 représentants ministériels (Agriculture, Elevage et Pêche, Recherche et Environnement) du Mali. Le livret vert de la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau – Afrique de l'ouest est un document de plaidoyer. Il décrit les réalités de l'accaparement des ressources naturelles, le système de production industrielle



pour le profit de quelques-uns, la déstructuration des systèmes alimentaires nourriciers, l'exclusion des femmes et des jeunes, la gouvernance actuelle et ses conséquences lourdes et douloureuses. Il fait des propositions en termes de souveraineté alimentaire, d'agriculture familiale et d'agroécologie paysanne. Enfin, il pose des revendications telles que reconnaître et agir, initier, réviser et/ou mettre en œuvre des cadres politiques et juridiques, soutenir et prendre des mesures pour le développement de l'agriculture familiale, revoir et/ou arrêter les politiques et contrats de commerce qui pénalisent les agriculteurs, soutenir et s'impliquer dans la lutte sur les Droits

Au Mali apparait l'**agroécologie comme une discipline scientifique** dans les champs de recherche agronomique et de l'écologie qui se positionnent comme des lieux de production, de recherche et de formation agro écologique, dans les instituts de recherche comme l'Institut d'Economie Rurale (IER), le World Agroforestry Centre (ICRAF) et les instituts de formation tels que l'Institut Polytechnique Rurale (IPR) de Katibougou, les Centres d'Apprentissage Agricole (CAA), le Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE) de Sotuba, le Centre de Formation Pratique forestière (CFPF) de Tabakoro, l'Institut de Formation Professionnelle Malick Sidibé (ex Lycée Technique Agricole de Koutiala). En outre, une panoplie d'établissements privés dont entre autres, les Centres de Formation Agropastoral de Bamako et de Ségou, le Centre de Formation Professionnelle pour la Promotion de l'Agriculture au Sahel de Gao (CFPPAS), le Centre de Formation Polytechnique Rurale de Kita (CFPR), le Centre de Formation Agrosylvopastoral de Mopti (CFASPAM), les Centres d'animation rurale (CAR), le Centre Sahélien de Formation et de Recherche Agroécologie-Agrobiologie (CSFRA) de Banancoro, le Centre International de Formation en Agroécologie Paysanne de Nyeleni de Sélingué (CIFAN) et le Centre de Formation en Agroécologie de Tacharane.

Il faut noter que dans les fermes et unités de production, l'agroécologie au Mali est un ensemble de pratiques qui s'organisent autour des activités de culture, d'élevage et de maraîchage biologique (tomate, choux, oignon, gombo, piment, laitue, sésame, fonio) dans plusieurs localités du pays, avec des actions de commercialisation périurbaine sous l'accompagnement de la Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique (FENABE) et de ses partenaires.

Actuellement, des expériences de production de culture biologique sont entreprises dans plusieurs champs école du pays.

2. Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

Reprendre les sections ci-dessous pour chaque thématique traitée dans l'atelier pays.

2.1. Thématique traitée : Agroécologie & Biodiversité en zone aride et sèche et au Mali

Les zones arides représentent 40% de la surface terrestre et produisent 44% de la nourriture mondiale, malgré leur aridité relative. Elles comportent aussi une grande variété de biodiversité dont de nombreuses espèces de plantes, d'animaux et d'habitats endémiques qui se trouvent uniquement dans ces milieux. Parmi la biodiversité la plus connue et la plus répandue, il faut mentionner les grandes variétés de plantes et de céréales vivrières qui, pour la plupart sont issues des milieux arides : le blé, le maïs, l'orge, le sorgho et le mil ainsi que nombre de légumineuses à graines. En outre, plusieurs plantes cultivées et de races animales provenant des zones arides, constituent un réservoir génétique dont l'importance augmente à mesure que les changements climatiques poussent la demande pour de nouvelles adaptations et à mesure des extinctions des races sauvages.

Aussi, les espaces agraires des zones arides fournissent des habitats et la nourriture essentielle pour un grand nombre d'espèces (avifaune, entomofaune, reptiles, mammifères, etc).

Ainsi, s'il y a un domaine profondément inter relié à la biodiversité, c'est bien l'agriculture. Pour cerner cette relation, l'on s'appuie sur l'agro biodiversité qui inclut les terres cultivées et les champs autant que les habitats et les espèces hors du territoire des exploitations, mais qui bénéficient à l'agriculture et qui régulent les fonctions des écosystèmes ». Ainsi, la biodiversité agricole est à l'origine des cultures, du bétail domestiqué et de la diversité en leur sein. Elle fournit et maintient les services des écosystèmes indispensables à l'agriculture.

L'agriculture entretient des liens étroits avec la biodiversité qui est essentielle pour son développement car la biodiversité à travers les stratégies traditionnelles de gestion soutient la production alimentaire et la fourniture d'une multitude de services écosystémiques.



Dans ce cas, la durabilité des systèmes agricoles passe par la prise en compte de la diversité biologique des espèces cultivées ou des espèces sauvages exploitées, des races de bétail élevées et de la variété des espaces de production

2.2. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

Au Mali, les problèmes d'érosion de la biodiversité ne peuvent être dissociés des questions agricoles avec son cortège de pollution des sols, de l'eau, de l'atmosphère, des plantes, etc. Le recours massif aux intrants (engrais chimiques, produits phytopharmaceutiques), l'intensification et la spécialisation de la monoculture engendrent des effets négatifs sur la biodiversité voire leur extinction à travers la pollution chimique et la pollution plastique qui ont de lourds impacts sur les cultures et les écosystèmes.

Dans le pays, la biodiversité décline globalement et constitue une menace pour l'avenir des écosystèmes et des petits exploitants agricoles familiales. A cause de la déforestation, des défrichements et du nomadisme agricole, de l'agriculture sur brûlis,

Les espèces qui constituaient le résidu d'un capital de faune autrefois riche, se trouvent aujourd'hui menacées dans leurs habitats et certaines ont disparu ou sont au bord de l'extinction. La gazelle dama est en cours de disparition du Tamasna. L'addax, l'Oryx et la Biche Robert ont complètement disparus de l'Aklé-Azawad. La plus grande antilope en Afrique de l'Ouest, l'Eland de Derby (*Taurotragus derbianus*) est en grave danger d'extinction. La Girafe survivait, dans les régions de Tombouctou et de Gao a complètement disparu. L'Autruche (*Struthio camelus*) a complètement disparu du Gourma malien depuis les années 1980. La majorité des espèces encore présentes dans les régions nord du pays, comme l'outarde, sont vulnérables ou menacées, voire éteintes. Certains oiseaux nomades dont le travailleur à bec rouge (*Quelea quelea*) et du travailleur à tête rouge (*Quelea erythropus*) sont de plus en plus rare.

Si l'agriculture contribue à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, elle est aussi l'un des principaux moteurs de la perte de la biodiversité. L'utilisation des pesticides participe en partie à l'extinction des principaux agents de la pollinisation des cultures (rongeurs fouisseurs, termites, fourmis, mouches, mites, papillons, guêpes, scarabées, chauves-souris, colibris, abeilles) qui aident à maintenir la diversité des écosystèmes et facilitent la reproduction de nombreuses espèces végétales.

Pour les petits agriculteurs, les plus pauvres, le maintien de la biodiversité et l'amélioration des capacités productives du milieu ne sont pas une option mais une nécessité vitale. L'agroécologie est la meilleure solution qui favorise la conservation et l'amélioration de la biodiversité en l'utilisant comme une alliée pour des productions locales de qualité.

2.3. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Plusieurs initiatives agro écologiques existent au Mali dont les plus caractéristiques, entre autres, sont:

- ✓ La ferme urbaine agro écologique, Bio_Seme Mali-Gao de Action pour le Développement d'une Agriculture Durable (ADAD-MALI). Cette coopérative unité est spécialisée dans la production de semences paysannes, la culture de l'Artemisia, les techniques agro écologiques et diverses démonstrations agricoles. Elle fournit des prestations de services dans les domaines de la sensibilisation à l'Agroécologie et sécurité alimentaire, la vente de semences reproductibles, des formations et des appuis/conseils aux paysans pour la production de semences potagères et la production de semences tropicales, sous le label Bio-sem ;
- ✓ La Ferme Agroécologique Pierre Rabhi de Satinebougou (FAPIRAS) fondée par Oumar Diabaté en 2005 en hommage au célèbre agroécologiste français. La Ferme a été conçue telle que doit l'être une unité agroécologique, se composant ainsi de plusieurs ateliers complémentaires: l'élevage (bétails, volailles et poissons), les cultures céréalières, le maraîchage, les arbres fruitiers, la production fourragère. Les animaux se nourrissent des céréales et des résidus de légumes, telles que les feuilles externes du chou-pomme. En plus de la viande, du lait et des œufs, destinés aux humains, ils produisent des déjections qui seront mélangées à des débris végétaux (paille) pour fabriquer du compost. Ce dernier va nourrir le sol, qui à son tour alimentera les plantes. Celles-ci pourront alors être consommées par les animaux et les hommes. Le cycle est ainsi bouclé ;



- ✓ La Ferme Ecole Agro écologique Ba Alpha de Sanankoroba, organisée en entreprise FABAST. Elle est certifiée bio par le label SPG BIO LOCAL. Sa Devise est : “Ensemble vers une nouvelle vision entrepreneuriale vers l’agroécologie !” La Ferme Agricole et de Business Alpha Sanankoroba est une entreprise agricole à vocation agrosylvopastorale, localisée sur 2 sites. Elle dispose d’un complexe pour la culture bio Maraîchage, d’une grande culture, d’un verger, d’une station de recherche Agroécologique, d’une école de la terre (Ferme-école Agroécologique Ba Alpha) F.E.A.B.A, d’une unité d’élevage, et du siège social sur 2 hectares dans la commune de Sanankoroba. Elle a de parcelles pour les grandes cultures (sorgho, mil, maïs, arachide, niébé, riz etc.) sur 5 hectares de terre à Baguinéba ;
- ✓ L’Association. Dogon Nature - Tiélé - P.Rabhi est une unité de production et un site de formation à l’agroécologie, soutenu par les fonds de dotation Pierre Rabhi. Elle a pour objectif la réinsertion socio-économique de jeunes gens originaires du pays dogon et vivants dans les bidonvilles de Bamako à travers des formations à l’agroécologie. La ferme produit des aubergines, des oignons, des tomates, du maïs, du sorgho, des haricots, des papayes, des piments, des gombos et courges. Le soutien du Fonds de Dotation Pierre Rabhi en 2020 a permis la diversification de la basse-cour avec la construction d’une mare, la clôture d’un espace de 600m² et l’achat de 25 volailles destinées à être vendues sur les marchés locaux. Ce projet est une belle réussite menée par Atimé Dara avec enthousiasme et dynamisme aidé par l’ONG Uaves ;
- ✓ Vulgarisation du Système Participatif de garantie « SPG » au Mali « SPG BIO LOCAL » de l’Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSD) qui participe au Système participatif de garantie dans les labels du mouvement de l’agriculture biologique. Son objectif est de: (i) promouvoir l’agroécologie paysanne et l’agriculture biologique et écologique au Mali (ii) fournir des alternatives : utilisation des intrants et semences bio au lieu des intrants chimiques et semences OGM, (iii) promouvoir la pisciculture durable et l’élevage durable, (iv) répertorier les sites ou pôles de développement dans les milieux ruraux. L’Agriculture biologique et écologique est l’un des piliers de l’association AMSD qui milite au Mali pour une transition verte et écologique à travers la promotion de l’agriculture biologique et écologique et aussi pour une autonomisation semencière à échelle paysanne, en créant des emplois verts au Mali ;

2.4. Les argumentaires pour l’agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l’analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l’agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Exercice de groupe n°1 : Agroécologie et Biodiversité: 15 mm

Exercice à traiter avec le voisin de table après chaque présentation thématique. Tous les binômes doivent donner leurs solutions qui illustrent le fait que l’agroécologie peut être une solution pertinente en matière de préservation de la diversité biologique. Les participants un élément de réponse par carte selon leurs propres expériences et connaissances.

Mise en commun

Tour de table (chaque binôme présente ses idées en plénière et remet ses cartes au modérateur. Le Modérateur fait la synthèse des cartes selon leur contenu et explique d’avantage les éléments d’informations sur l’agroécologie en tant que solution.

Résultats de l’exercice par binôme

L’agroécologie peut être une solution pertinente en matière de Préservation de la diversité biologique par le biais de :

- L’intégration des systèmes de production (Agriculture/ Elevage/Foresterie)
- La Diversification des productions animales et végétales
- La Préservation de la fonctionnalité des services éco systémiques par les agents de la pollinisation des cultures
- La Fixation du C
- La Préservation des formes de différentes vies dans l’écosystème



- La Préservation de la santé humaine
- La Diversification des sources de revenus
- La préservation des espèces et leurs diversités
- La création de microclimat qui favorise la biodégradation de la fumure organique
- La protection de la biodiversité

Travaux de groupe n°1: Analyse de solutions montrant les aspects de l'agro écologie répondant aux problèmes de l'érosion de la biodiversité : 30 mm sur Papier Kraft ou padex

Consignes : Identifier les éléments clés qui contribuent à la résilience des producteurs et des écosystèmes de façon générale et argumenter en montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Résultats des travaux de groupe

Groupe 1 :

- L'agroécologie occupe une position forte pour défendre la biodiversité des zones arides car elle promeut des stratégies de développement de l'agriculture écologique durable et résiliente face aux besoins de production alimentaire sans menacer la base des ressources naturelles à long terme.
- L'agroécologie étant la mise en relation sur une même parcelle la polyculture, l'élevage et la foresterie, elle favorise la présence de la diversité biologique, conserve la biodiversité et protège les espèces.
- L'agroécologie est une solution à la préservation de la diversité biologique par le maintien de la conservation des ressources naturelles.
- L'agroécologie est la source de santé des sols à travers la diversification et la présence de divers organismes.

Groupe 2 :

- L'agroécologie permet de lutter contre la déforestation tout en préservant les espèces, la conservation des espèces végétales et animales en voie de disparition, la reforestation, la préservation des microorganismes bénéfiques et le maintien de la chaîne alimentaire (réseau tropique).
- Les services écosystémiques fournis par l'agro écologie prend en compte la variété de vies sur l'environnement donné et contribue ainsi à la préservation de la diversité biologique.
- L'agroécologie favorise un capital naturel non dégradé et ne nuit pas à la biodiversité.
- L'agroécologie est un concept qui remet la biodiversité et les processus écologiques au cœur de l'agriculture, visant à réduire les impacts environnementaux (sur l'eau, les sols, la biodiversité...)

Groupe 3 :

- L'agroécologie est la meilleure stratégie pour construire la résilience et réduire les pressions par les humains sur l'environnement ; elle permet la préservation et l'amélioration de la diversité écologique et culturelle dans les écosystèmes des zones arides.
- L'agroécologie est une bonne option pour la gestion intégrée de la fertilité des sols par le compostage qui permet de préserver la ; elle permet d'accroître la biodiversité fonctionnelle et favoriser la diversité génétique
- L'agroécologie est une solution idoine de lutte biologique ; à travers la gestion intégrée des ravageurs des cultures, elle permet le maintien de la biodiversité
- L'agroécologie est une réponse à la disparition des pollinisateurs dont le maintien dans les systèmes agricoles est indispensable pour la production de denrées alimentaires et des autres produits agricoles.



2.2. Thématique traitée : Agroécologie et Sécurité Alimentaire

L'agroécologie et la sécurité alimentaire sont intimement liées, en ce sens qu'elles visent toutes les mêmes objectifs à savoir une production suffisante, une alimentation sûre et nutritive, une distribution à travers de plus courtes chaînes de valeur tant en termes de distance que de meilleurs revenus pour les producteurs et les consommateurs. En d'autres termes, l'agroécologie constitue une réponse complète aux défis de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des changements climatiques. La sécurité alimentaire contribue à la mise en œuvre du Droit à l'Alimentation et s'appuie sur l'agroécologie qui propose de nouvelles bases pour un système alimentaire durable, une agriculture résiliente et une bonne nutrition. En définitive, l'agroécologie constitue le fondement même de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la mesure où elle permet d'avoir une alimentation diversifiée, riche et saine contribuant ainsi au bien-être des populations en termes de (i) disponibilité physique des aliments relative à l'offre et qui est déterminé par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions et le commerce, (ii) l'accès économique et physique des aliments qui à trait aux bonnes provisions alimentaires au niveau national ou international y compris des politiques incitatives, le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments, (iii) l'utilisation des aliments qui porte sur la façon dont le corps optimise les différents nutriments présents dans les aliments, (iv) la stabilité de l'accès, de la disponibilité et de l'utilisation des vivres dans le temps et leur acceptabilité sur le plan culturel,

Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

Depuis les années 1990, le Mali a retrouvé une situation correspondant à un niveau moyen d'autosuffisance alimentaire en année de bonne pluviométrie. La quantité alimentaire disponible par habitant a atteint ou dépassé souvent le niveau atteint au début des années 1960 (au-dessus de 200 kg de céréales).² Par ailleurs du fait de la diversification agricole et des sources de revenus, la sécurité alimentaire a été sensiblement accrue. Toutefois, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est exacerbée par une combinaison de chocs biophysiques et agro-climatiques affectant les cultures et l'élevage (sécheresses successives de 1996, 2006, 2009, 2011, inondations de 2006-2013, invasions acridiennes, épizooties) et de chocs économiques, tels que la hausse des prix sur les marchés nationaux et régionaux affectant les nombreux ménages dépendant des achats pour leur accès à la nourriture. L'effet cumulé de ces chocs a induit une détérioration progressive des moyens d'existence des ménages, et ainsi augmenté de manière significative leur niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tout en diminuant fortement leurs capacités de résilience.

A mesure que la pression pour la production vivrière monte, la taille des propriétés foncières se réduit en dépit de l'utilisation des engrais minéraux qui entraîne la dégradation des sols et l'érosion de la biodiversité de manière significative. Et les méthodes organiques traditionnelles ne sont pas encouragées par les gouvernements, ce qui conduit à des rendements agricoles qui sont très en-deçà de la moyenne mondiale.

2.3. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Porteurs	Titre du Projet	Localités	Thèmes Principaux	objectifs	Résultats
Union pour un Avenir Ecologique et Solidaire (UAVES) URCMP ; CFPPAS :	Appui aux Organisations de Producteurs agricoles pour l'innovation l'adaptation des systèmes agricoles familiaux et la gestion durable des ressources naturelles à travers l'Agroécologie (AOPAE)	Gao	Renforcement des pratiques d'intensification Agroécologique au niveau des exploitations agricoles familiales	Dynamisation de changement d'échelle de la transition Agroécologique dans la région de Gao	Formation de 14 fermes écoles de référence, distribution de semence outils. Formation de 20 OP sur l'AE et mise en place de tests sur biopesticide

²² Institut du Sahel, CILSS, Etudes et recherches sahéniennes, Analyse causale de la malnutrition au Mali et en Mauritanie



Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL) ACEF ; SCOOPSO ; CARFS (MALI)	Appui à la transition Agroécologique au Mali par la Synécoculture	Ségou, Sikasso, District Bamako1	Formation, insertion économique et Appui à la mise en marché et valorisation des produits issus de l'AE	Accompagnement de la transition Agroécologique au Mali, en termes de formation professionnelle ainsi que de pratiques culturelles et organisationnelles	Formation de 55 personnes ; 6 parcelles expérimentales mises en place. Sélection de 31 plans d'affaire. Réalisation d'un forage avec château d'eau
Association Malienne d'Eveil au Développement Durable (AMEDD) Collectivité de Kiffosso CPAK (Coopérative des Producteurs Agricoles de Kiffosso) (MALI)	Intensification agro écologique et gestion durable des espaces et des ressources naturelles au Sud du Mali	Sikasso	Renforcement des pratiques d'intensification agroécologique au niveau des exploitations agricoles familiales	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les conditions et cadre de vie des populations de Kiffosso	Réalisation de 13 cartes d'occupation des sols ; élaboration de 13 conventions communale ; 445 ha d'espaces communautaires. Prélèvements de 7359 échantillons de sols. Aménagement de 381,75 ha en courbes de niveau

2.4. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Exercice de groupe n°1 : Agroécologie et Sécurité Alimentaire:15 mn

Exercice à traiter avec le voisin de table. Tous les binômes doivent donner leurs solutions qui illustrent le fait que l'agroécologie peut être une solution pertinente en matière de Sécurité Alimentaire

Les participants doivent écrire un élément de réponse par carte Metapán selon leurs propres expériences et connaissances.

Mise en commun

- Tour de table (chaque binôme présente ses idées en plénière et remet ses cartes au modérateur.
- Le Modérateur fait la synthèse des cartes selon leur contenu et explique d'avantage les éléments d'informations sur l'agroécologie en tant que solution.

Résultats de l'exercice par binôme

L'agroécologie peut être une solution pertinente en matière de sécurité alimentaire

- Accroître la productivité dans les systèmes de petites exploitations agricoles par la combinaison de pratiques de conservation et de restauration du sol
- Assurer un apport suffisant en micronutriments pour la diversification de la production et de la consommation alimentaire.
- Améliorer la diversité des productions et le contenu nutritionnel des aliments
- Augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs au niveau de la famille et du marché
- Avoir des impacts positifs sur les revenus, l'emploi, la production alimentaire, la chaîne de valeur et de transformation, la consommation et la diversification,
- Répondre aux prérequis de l'agriculture sensible à la nutrition.



- Avoir des productions agricoles diversifiées et de qualité, ancrées dans les écosystèmes du pays, en fonction des ressources naturelles disponibles, du climat, ainsi que des savoirs des populations locales.
- Opportunité de ne plus dépendre d'apports extérieurs coûteux (intrants, semences, contractualisations)

Travaux de groupe n°1: Analyse de solutions montrant les aspects de l'agro écologie répondant aux problèmes de sécurité alimentaire : 30 mm sur Papier Kraft ou padex

Consignes : Identifier les éléments clés qui contribuent à la résilience des producteurs et des écosystèmes de façon générale et argumenter en montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Résultats du groupe 1 :

- L'agro écologie est une pratique qui peut être exécuté à petite échelle comme à grande l'échelle (industrie), c'est une solution pertinente en matière de sécurité alimentaire car elle permet la pérennité des sols cultivables avec la diversité des cultures
- L'agro écologie peut être une solution pertinente en sécurité alimentaire par rapport à une alimentation saine. L'Initiative (3S) sécurité- stabilité-soutenable évite la dégradation des terres productives et garantit la souveraineté alimentaire
- L'agroécologie étant progrès efficace pour lutter contre la dégradation des terres, à la préservation de la biodiversité, c'est une approche intégrée pour assurer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance
- L'agroécologie est une solution pertinente de sécurité alimentaire pour les petites exploitations familiale (consommation)
- L'agro écologie permet de diversifier la sécurité alimentaire en se basent sur la transformation des produits agropastoraux

Résultats du groupe 2

- Agroécologie comme solution à la sécurité alimentaire pour l'amélioration de la productivité et la diversification agricoles
- L'agroécologie est une solution pertinente pour la sécurité alimentaire elle est la base d'une production alimentaire saine à travers la production d'eau
- L'agroécologie est une solution qui permet la culture des semences paysannes dans les zones rurales
- L'agroécologie est une solution une meilleure qualité des aliments sur le plan nutritionnel (amélioration du bien- être humain)
- L'agroécologie est une solution d'associer les pratiques agricoles et forestières avec la priorité espèces locales

Résultats du groupe 3

- Renforce la disponibilité des aliments à travers l'amélioration de la production
- La réponse à cette question se trouve dans la définition classique de l'AE en croisant avec la définition de la sécurité alimentaire, définit comme un accès en quantité et en qualité à l'alimentation saine et durable
- L'agroécologie peut être une solution pertinente en matière de la sécurité alimentaire en cultivant des semences de qualité, des variétés précoces
- L'agroécologie est une solution pertinente en matière de sécurité alimentaire car elle permet de gérer des AGR
- En améliorant la diversité des productions et le contenu nutritionnel des aliments, l'agroécologie augmente la disponibilité d'aliments nutritifs au niveau de la famille et du marché renforçant ainsi la sécurité alimentaire



2.5. Thématique traitée : Agroécologie et Neutralité en matière de dégradation des Terres

Le Mali a signé le 15 octobre 1994 la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD) et la ratifié le 31 octobre 1995. La convention est entrée en vigueur le 26 décembre 1996, marquant ainsi la volonté des autorités des pays parties, à s'engager dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS).

Avec l'adoption en septembre 2015 des Objectifs de Développement Durables (ODD), la CNULCD a convié les pays-partie à un nouvel exercice de positionnement de la lutte contre la désertification et la dégradation des ressources en terres et la sécheresse à travers la mise en œuvre de l'ODD 15 et de sa cible 15.3 qui prévoit d'ici 2030 de lutter contre la désertification, de restaurer les terres et les sols dégradés, touchés par la désertification, la sécheresse et les inondations, et de s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols. La CNULCD guide les états pour atteindre la NDT avec la mise en œuvre d'actions visant à éviter, réduire et inverser la dégradation des terres.

Le Mali a formulé ses cibles volontaires nationales et définit un plan d'actions pour atteindre la NDT en accord avec les spécificités nationales. Les cibles volontaires nationales du Mali se sont traduit par des engagements cumulés à augmenter d'ici 2030, la superficie forestière à 26% de la superficie totale du territoire, à réduire, la proportion des terres cultivées annuellement, affectées par une baisse de fertilité et sujettes à l'érosion soit environ 2,5 millions ha, de réduire d'au moins 25% la perte annuelle de superficie forestière soit environ 125 000 ha, avec comme finalité d'accroître la production agricole et de préserver les écosystèmes avec une amélioration nette du couvert végétal de 10%.

Le plan d'actions national du Mali intègre : (i) une cartographie des zones ayant été dégradées selon les 3 indicateurs : occupation des sols, productivité des terres, stock de carbone, (ii) une identification des facteurs de dégradation dans le pays.

2.6. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

Au Mali, les facteurs importants de la dégradation des terres au Mali sont d'ordre anthropique et climatique. Parmi les causes anthropiques, on peut citer, entre autres (i) la déforestation, (ii) le surpâturage, (iii) les pratiques agricoles inappropriées, (iv) la pollution et l'érosion hydrique et éolienne. Parmi les causes climatiques, on dénombre, entre autres : (i) les sécheresses, (ii) les changements climatiques, (iii) la désertification, (iv) la désertisation, (v) les inondations, etc.

En conséquence, la couverture végétale globale du pays diminue en moyenne d'environ 100.000 ha par an (FAO FRA 2000). De nos jours, l'essentiel des ressources ligneuses ne couvre plus que 32,4 millions d'ha, soit moins de 26% de la superficie du territoire national parmi lesquels moins de 21 millions ha présentent une certaine production forestière.

Les manifestations les plus visibles de la dégradation des terres sont l'assèchement des cours d'eau, le recul du couvert forestier, la dégradation des terres et l'extension de l'érosion sous toutes ses formes. Cette dégradation des terres favorise ainsi la sédimentation des lits des cours d'eau qui pose un problème de disponibilité des ressources en eau et la salinisation de la nappe du continental terminal du bassin sédimentaire.

Pour y palier, le Mali s'est engagé pour atteindre la neutralité en 2030 grâce aux actions spécifiques suivantes : (i) éviter le taux de conversion de 35 à 20 % de la couverture terrestre entre 2000 et 2015 en termes de dégradation dans les forêts, les pâturages et les terres cultivées, (ii) réduire de 25% la déforestation annuelle soit une baisse de 125 000 ha, (iii) accroître la superficie forestière de 10% entre 2015 et 2030 soit environ 200 000 ha, grâce à la reforestation et à l'afforestation, et (iv) diminuer de 50% la superficie des forêts, terres cultivées, des pâturages, affectée par un déclin de la productivité nette des terres soit environ 1 000 000 ha.

L'analyse de ces facteurs est une étape importante dans le processus de définition des cibles de la neutralité en matière de dégradation des terres. Elle permet d'identifier les impacts directs d'un de ces facteurs ou de leurs interactions dans les unités paysagères déterminant ainsi les causes sous-jacentes de la dégradation des terres.

2.7. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier



Les participants à l'atelier ont énuméré les initiatives, pratiques et projets/programmes NDT liés à l'agroécologie, suivants :

- ✓ L'Initiative Africaine pour la Lutte Contre la Désertification « AI-CD » en vue de Renforcer la Résilience aux Changements Climatiques au Sahel et dans la Corne de l'Afrique. L'objectif de « AI-CD » est de contribuer à rendre les pays et les communautés résilients face au changement climatique, par la promotion de mesures de lutte contre la désertification, dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique. En termes de résultats, il s'agira : (i) d'établir des réseaux, (ii) contribuer à une prise de conscience de la communauté internationale par rapport à la désertification en établissant un solide réseau entre les parties prenantes de la région (iii) partager les connaissances, (iv) rehausser l'efficacité des efforts engagés pour le développement dans la région en partageant les connaissances et les expériences en matière de lutte contre la désertification (v) améliorer l'accès aux financements ;
- ✓ L'Initiative de Restauration des Paysages Forestiers Africains (AFR 100). représenté par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), est un effort dirigé par les pays (28) pour restaurer 100 millions d'hectares de paysages déboisées et dégradées en Afrique d'ici 2030, en accélérant la restauration afin d'améliorer la sécurité alimentaire, accroître la résilience face aux changements climatiques et, de lutter contre la pauvreté notamment rurale". L'initiative soutient également la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Au sein de cette Initiative, le Mali a pris des engagements pour la restauration des terres dégradées afin d'atteindre les objectifs suivants :
 - Amplifier les bonnes pratiques de Gestion Durables des Terres (GTD) pour lutter contre la dégradation des terres et la perte de la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques ;
 - Renforcer les capacités institutionnelles techniques et financières des acteurs concernés en vue de l'intégration de la GDT dans les politiques de développement du pays.Ces actions devraient contribuer également à la mise en œuvre de la Convention sur la Biodiversité au Mali dont l'objectif 5 prévoit d'améliorer à l'horizon 2020, la biodiversité et la fourniture des services écosystémiques importants pour les populations locales et à réduire de moitié le rythme d'appauvrissement et de dégradation des habitats naturels y compris les forêts à l'horizon 2020. Le Mali qui abrite plusieurs sites Ramsar d'importance internationale, dont le Delta Intérieur du Niger, s'engage à les préserver. L'engagement du pays consistera alors à les maintenir tout en améliorant leur état à l'horizon 2030.
- ✓ Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des changements climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC Mali) ;
- ✓ l'initiative Economie de la Dégradation des Terres (ELD Initiative) qui ambitionne d'inverser la dégradation des terres en Afrique par l'adoption à grande échelle de l'agroforesterie. L'initiative a été mise en place par la CNULCD, la Commission européenne et le Ministère allemand de la Coopération (GIZ) et appuyée par plusieurs autres partenaires techniques et contributeurs, comme le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF, 2019).
- ✓ Projet de renforcement de la gestion des forêts maliennes de Tree Aid : En juillet 2017, Tree Aid et Sahel Eco ont obtenu un financement de Darwin Initiative pour aider la communauté à s'appuyer sur les travaux antérieurs réalisés dans l'élaboration de plans participatifs de gestion forestière. Sur trois ans, le projet a réussi à protéger et à restaurer 11 619 hectares de forêt grâce à une série de techniques de gestion des ressources naturelles (GRN), à planter des espèces d'arbres indigènes et à renforcer la capacité des communautés et des autorités locales à gérer efficacement les deux forêts. Le projet a également aidé les communautés à créer 44 petites entreprises (connues sous le nom d'Entreprises villageoises de plantation d'arbres) basées sur les PFNL pour améliorer les moyens d'existence et augmenter les revenus, en se concentrant principalement sur les chaînes de valeur du miel et du karité.
- ✓ Projet d'Aménagement des Forêts Classées de Ségou : Le projet s'insère dans l'objectif global de gestion viable, écologiquement et socio-économiquement, des écosystèmes forestiers du Mali en vue de



participer à l'approvisionnement en produits forestiers des urbains et des ruraux dans un contexte de développement rural et de paix sociale. Ainsi, la création de structures locales de gestion et de commercialisation reconnues officiellement et détentrices de droits d'usages exclusifs sur des zones définies de forêts classées consolide les associations villageoises déjà en place. Cette reconnaissance de droits d'usages exclusifs ne remet pas en cause la propriété de l'Etat sur les forêts classées. Elle a pour effet de diminuer très fortement les coûts de contrôle en s'assurant de la collaboration des populations riveraines. A terme, ces structures devront être auto-suffisantes au niveau financier .Le projet de consolidation vise dans un délai de deux années la mise en place de structures pérennes de gestion négociée des ressources sur l'ensemble des forêts classées de Ségou.

2.8. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Exercice de groupe n°1 : Agroécologie et NDT: 15 m

Exercice à traiter avec le voisin de table. Tous les binômes doivent donner leurs solutions qui illustrent le fait que l'agroécologie peut être une solution pertinente en matière de Neutralité en termes de Dégradation des Terres

Consigne : Les participants doivent écrire un élément de réponse par carte Metapán selon leurs propres expériences et connaissances. Mise en commun

- Tour de table (chaque binôme présente ses idées en plénière et remet ses cartes au modérateur.
- Le Modérateur fait la synthèse des cartes selon leur contenu et explique d'avantage les éléments d'informations sur l'agroécologie en tant que solution.

Résultats de l'exercice par binôme

L'agroécologie peut être une solution pertinente en matière de Neutralité en matière de dégradation des Terres

- L'agroécologie est une solution primordiale pour la NDT parce qu'elle favorise la restauration des terres dégradées avec un minimum d'émission de CO2
- L'agroécologie est une solution primordiale pour la NDT parce qu'elle favorise l'abandon des produits chimiques sur les sols de cultures
- L'agroécologie est une solution primordiale pour la NDT parce qu'elle favorise l'émergence des systèmes et des bonnes pratiques (Zaï, cordons pierreux, ravines, fascines, etc.) qui permettent de maintenir l'humidité au niveau des sols (par la restauration des sols)

Travaux de groupe n°1: Analyse de solutions montrant les aspects de l'agro écologie répondant aux problèmes de dégradation des Terres : 30 mm sur Papier Kraft ou padex

Consignes : Identifier les éléments clés qui contribuent à la résilience des producteurs et des écosystèmes de façon générale et argumenter en montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Résultats des travaux de groupe

Groupe 1 :

- Agriculture est souvent synonyme de défrichage ; avec l'agroécologie le sol reste fertile et sain à long terme ce qui évite davantage son défrichage mais aussi à l'atteinte de neutralité en termes de dégradation des terres
- L'agroécologie donne le temps à la terre de se restaurer à travers une rotation enrichie de la terre, ce qui participe de fait à la NDT
- L'agroécologie permet d'éviter les pertes massives de superficie de terres et éviter les changements climatiques irréversibles.



- L'agroécologie est une très bonne pratique pour la gestion du paysage à travers l'approche paysagère
- L'agroécologie permet la restauration et l'augmentation de la fertilité des sols

Groupe 2 :

- Les terres ne seront pas dégradées, protection des terres dans l'agroécologie
- L'agroécologie permet de protéger le sol et conserver l'eau / Humidité
- L'agroécologie permet de restaurer et de conserver les terres dégradées
- L'agroécologie permet de s'inscrire dans l'abandon de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture ; elle favorise la pratique des mesures d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques
- L'agroécologie est une solution pertinente à l'atteinte de NDT (éviter, réduire, inverser la tendance à la dégradation des terres) ; elle permet la restauration, la conservation de la bonne qualité avec l'utilisation des engrais organiques

Groupe 3 :

- L'agroécologie c'est lutter contre les produits chimiques
- L'agroécologie c'est la restauration des terres dégradées, la conservation de l'eau dans les sols
- L'agroécologie c'est la pratique de la conservation et la gestion des sols et des eaux
- L'agroécologie favorise la restauration des terres dégradées qui est l'objectif des trois dimensions de la NDT (éviter, réduire, inverser la dégradation des terres)

3. Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cibles, et avec quel objectif de changement ?

Avec un travail collectif d'identification des cibles de plaidoyer et des objectifs de changement, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des états, d'institutions, du secteur privé, etc.

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Accompagner les pouvoirs publics et des collectivités en faveur de la transition agroécologies pour transformer les systèmes agroalimentaires	<u>Institutions et Organismes internationaux :</u> PNUD, FAO, PAM, BAD, FEM, UNCCD, UICN, GIZ, CGIAR (ICRISAT, ICRAF), CCFD, Banque Mondiale, OXFAM, SOS –FAIM, HELVETAS, Terre Solidaire, PNUD, FAO, PAM, FEM, GIZ, GMV, Fonds Vert Environnement, OXFAM, GMV, UICN, ICRISAT, AI-CD, AFD, FIDA, ReSaD, ICRAF, GREENPEACE, AI-CD, AFD, etc.	L'agroécologie en tant que soutien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la NDT et de la biodiversité, sa visibilité au niveau des systèmes de production agricole s'impose à travers une harmonisation avec l'ensemble des acteurs et sa diffusion à grande échelle pour transformer nos systèmes agro-alimentaires
Améliorer l'avenir des exploitations agricoles, en tenant compte des droits fondamentaux en particulier les droits des agriculteurs, des femmes, des autochtones et autres	<u>Institutions et Organismes nationaux :</u> Ministères : DNA, IER, DNEF, CMDT, OHVN, ON, les offices, ONG, APCAM, MDR, MEADD, MDR, MEF, MUDEC,	L'accès à la terre, un droit fondamental des exploitations agricoles familiales de petite et moyenne taille



personnes travaillant dans les zones rurales.	MATDC, MDER, MFEF, MESRS, MEF, MPFEF, MSDS, DNA, DNEF, AEDD, DNPIA, DNGR, IER, AN/CNT, APCAM, OHVN etc	
Sensibiliser les agro-dealers sur l'importance de l'agroécologie	CMDT OHVN, SYNGENTA, Les firmes agroindustrielles, les industries extractives d'or les entreprises importateurs d'intrants chimiques (Toguna, Gnoumani, ...), les sociétés d'exportation de produits forestiers, les orpailleurs, les sociétés minières, les transhumants- les grandes industries, les entreprises d'Agro-business, les extrémistes violents, etc.	L'acquisition de terres étrangères accroît la pression commerciale sur les territoires et affaiblit les droits à la terre des populations locales .
Développer les technologies innovantes et adaptées à l'agroécologie au Mali	Les fermes agro écologiques, les unités agro écologiques , les instituts de recherche et de formation	Pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et inverser les tendances à la perte de biodiversité, il est capital de transformer les systèmes agroalimentaires vers des systèmes agro écologiques
Développer des politiques qui soutiennent l'agri-biologique et le développement des marchés bio par le système participatif de garantie (SPG)	Conseil National de Sécurité Alimentaire avec ses démembrements au niveau régional, local et communal, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) a travers ses structures techniques dont notamment le Système d'Alerte Précoce (SAP) chargé de la surveillance des zones à risque; l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) chargé du suivi de l'évolution des prix des produits agricoles; l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) qui gère le stock national de sécurité (SNS); le STF qui gère avec les donateurs le fonds de sécurité alimentaire (FSA).	L'agroécologie à travers la promotion d'une alimentation saine, diversifiée et durable permet de réduire les principales formes de malnutrition et offre de multiples avantages complémentaires à la santé humaine et écologique.



Joindre en annexes

- Agenda de l'atelier



Programme de l'Atelier sur l'Agroécologie

Bamako du 15 au 16 mars 2022

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
JOUR 1		
08h30-9h00	- Installation des participants	Organisation
9h00-9h30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Introduction, Présentation et adoption du programme - Mots de bienvenue - Intervention du partenaire - Discours d'ouverture 	Modérateur REFEDE-MALI AOPP Directeur National de Agriculture
9h30-10h 00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participants - Présentation des objectifs de l'atelier, les attentes des Participants, les règles de conduite, - Adoption d'une approche méthodologique 	Modérateur/participants
10h 00 – 10h 30	PAUSE CAFE	Organisation
10h30 - 11h00	Présentation sur la biodiversité	- Présentateur
11h00 -11h30	Présentation sur la Neutralité en matière de dégradation des terres	- Présentateur
11h30-12h00	Présentation sur la sécurité alimentaire	- Présentateur
12h00-13h00	Echanges –discussions	-
13 h00- 14h30	PAUSE DEJEUNER	
14h30- 15h00	Présentation sur l'agroécologie	Présentateur
15h00 – 15h30	Discussions/Echanges	Présentateur/ Participants
JOUR 2		
9 h00 - 9 h 30	Présentation du rapport du jour1	Présentateur/Participants
9h30-10h30	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expériences par 3 ONG Détermination des solutions existantes au Mali permettant d'illustrer le fait que l'agroécologie peut être une solution pertinente dans le cadre de la sécurité alimentaire, la biodiversité et la Neutralité en matière de dégradation des Terres. (Discussions/échanges) Suite discussions et échanges	<ul style="list-style-type: none"> - ONG AMDS - AOPP - CERAD



10h30- 11h	PAUSE CAFE	
11h- 11h30	- Echanges /Discussions	- Participants - Présentateur
11h30- 12h30	- Travaux de groupes I : Les solutions qui illustrent le fait que l'agroécologie peut être une solution pertinente soit en matière de sécurité alimentaire, soit en matière de diversité biologique ou de NDT	- Participants - Modérateur
12H30-13H00	Restitution des résultats des travaux de groupe	- Participants - Modérateur
13h00- 14h00	PAUSE DEJEUNER	
14h00- 15h00	Travaux de groupe II : Définition des messages de plaidoyer prioritaires à porter pour chaque cible	- Participants - Modérateur
15h00-15h30	Restitution des travaux de groupe	- Participants - Modérateur
15h30-16h00	Mise en place d'un Comité de travail pour la synthèse des propositions et la rédaction finale de la déclaration du Mali	- Participants - Modérateur
16H00-16h30	Cérémonie de clôture et fin de l'atelier	

- Liste des participants (nom, prénom, organisation, adresse mail) : *la transmission de la liste des participants et de leurs adresses mail, permettra au CARI de les tenir informés de la suite des activités de D'a22 et de leur transmettre les livrables finaux*



N°	Nom et prénom	Structure
1	Maimoiuna Karim SANOGO	Réseau Femmes Leader RRC
2	Naminata Cissoko	FENACOF
3	Bakary KEITA	ONG AMSD
4	Daouda DEMBELE	IRPAD/Afrique
5	Adama Sambou SISSOKO	Plateforme Climat et Adaptation
6	Hamadoum OULOGUEM	ONG CERAD
7	Kaba DIALLO	Point Focal UNCCD
8	Michel DEMBELE	Agreco/APCAM
9	Molobaly SAMAKE	Energia
10	Fatimata DIAWARA	REFEDE- Mali
11	Aboubacrine Ag MITTA	RPPS – Point Focal
12	Oumou Modibo Kane TRAORE	Reseau des femmes Leader
13	NIARE Maimouna SIDIBE	REFEDE- Mali
14	Rokia DAOU	Reseau des femmes Leader
15	Mamadou DIAKITE	ONG AFAD
16	Amara KEITA	Benkady – SECO-ONG
17	Marie Therese SANGARE	AFOMA
18	Moustapha SISSOKO	DNA
19	Oumar TAMBOURA	DNA
20	KOUYATE Goundo SISSOKO	REFEDE- Mali
21	Souleymane TRAORE	Agroéco
22	DIABATE Mariam DEKA	RFL- RRC
23	DIARRAH Oumou DIARRA	RFL- RRC
24	Tiemoko COULIBALY	ONG ADESA
25	Ibrahima SEMEGA	ONG OMADEZA
26	Bintou DANIOKO	AMM
27	Abdoulaye KONE	AOPP
28	Tiasse COULIBALY	AOPP
29	Dionké KONARE	AOPP
30	Ousmane BERTHE	REFEDE- Mali
31	Oumar COUMARE	AOPP
32	Harouna COULIBALY	IER
33	Daouda COULIBALY	AVIPIL
34	COULIBALY Assitan DIAKITE	CEPMA
35	ZOUBOYE Mohamed VAL	AEDD
36	Fatoumata GAKOU	AEDD
37	Oumou Modibo KEITA	PNASC- CED
38	DIAKITE Hawa SEMEGA	CGOZA
39	Kadiatou MAIGA	REPEDE- Mali
40	Amadou COULIBALY	ASFEM
41	DIAROUBA Nana Aicha CISSE	REFEDE- Mali
42	Halima MALLE	REFEDE- Mali
43	Djoulou SISSOKO	Convergence Tabalé
44	Anabeth DAKOUO	ONG ADCOPS



--	--	--

- Diaporamas de présentation
- Si un autre rapport d'atelier est produit vous pouvez le transmettre en annexe
- Photos de l'atelier : *privilégiez l'envoi de photos par mail directement*





22&&&& <

- Tout autre document jugé utile...

